



Nous, travailleurs sociaux de plusieurs institutions, appelons à un large rassemblement des différents acteurs confrontés aux conséquences des décisions politiques de nos tutelles;

Depuis plusieurs semaines, nous sommes confrontés à une situation exceptionnellement grave due à plusieurs facteurs :

- **Remise à la rue de nombreuses familles par les services de l'Etat** : entre avril et juin 2016, plus de 200 hommes, femmes et enfants en famille ont été remis à la rue ;

- **Arrêt quasi-total de toute nouvelle prise en charge de famille par la DDCS** : chaque jour plus de 60 familles à la rue sont signalées aux services de l'Etat et restent sans solution, avec pour certaines des situations sanitaires particulièrement alarmantes ;

- **Délibération du Conseil Départemental et ses conséquences** :

Depuis la mise en œuvre de la délibération du conseil départemental sur les femmes avec enfant de moins de trois ans, les mineurs isolés et les jeunes majeurs, nous constatons chaque jour les effets désastreux sur les mineurs et les familles concernés.

Pour les femmes avec enfants de moins de trois ans :

A ce jour, entre 25 et 30 familles ont contacté le 115 pour être mises à l'abri. Ces personnes avec des enfants en bas âge, parfois sortant de maternité, sont renvoyées à la rue. La politique illégale du conseil départemental vient ici rejoindre la politique restrictive de l'Etat.

Pour les mineurs isolés :

A ce jour, ce sont au moins 25 enfants, entre 14 et 16 ans, qui ont été remis à la rue faute de prise en charge par le CD. La présence de militant-e-s à leurs côtés a permis de faire valoir leurs droits. Ainsi, ces jeunes ont pu être mis à l'abri.

Pour les jeunes majeurs :

A ce jour, la mesure n'est pas mise en œuvre mais elle le sera dans peu de temps. D'ores et déjà, l'avenir pour les jeunes très fragilisés s'obscurcit.

- **Pénurie de places d'hébergement d'urgence sur le département** : baisse de 15% de la capacité d'accueil depuis avril 2016 au 115

- **Pénurie de places d'hébergement d'insertion sur le département** : En 2015, 8800 personnes soit 5100 ménages sont en attente de réponse du SIAO avec un taux d'admission de 10% et sur 110 hommes seuls en demande d'entrée en CHRS, seuls 50 ont pu être orientés, soit 5% d'admission

Rassemblons-nous pour :

- **Témoigner de la dégradation des conditions d'accueil et de la santé (psychique et physique) des personnes qui sollicitent aide et protection,**
- **faire respecter la loi,**
- **obtenir les moyens d'assumer nos missions de service public**

L'annulation de la délibération du conseil départemental, pour que les mères isolées avec enfants en bas âge et les mineurs soient protégées. Actuellement, ce sont des dizaines de familles monoparentales, vulnérables par définition qui sont mises à la rue, ainsi que des enfants.

La réouverture des 200 places d'hébergement d'urgence pour les familles que les services de l'état ont fermé progressivement depuis fin mars. Remettant à la rue des dizaines de familles dont la majorité ont des problèmes de santé ou des bébés. Une fois de plus, alors que le ministère annonce depuis plusieurs années la fin de la gestion au thermomètre, c'est encore ce type de gestion qui est en place sur notre département.

La création de 200 places familles en centres d'hébergement, seul dispositif permettant aux familles de sortir de l'extrême urgence et trouver rapidement des solutions de droit commun.

Augmentation des places sur le SIAO insertion, et en accès direct logement pour les publics concernés.

Rassemblement JEUDI 30 JUIN 2016 entre 12h et 14h
Conseil départemental (côté métro canal du midi)